

RESTE À CHARGE ZÉRO

TRANSITOIRE

TRSS = **TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 10 €**

Code CCAM	Du 01/04/2019 au 31/12/19	À partir du 01/01/2020
HBLD490	60 €	60 €

On peut se poser la question de savoir pourquoi les CMU ne bénéficieraient pas d'une telle tarification, sachant que le règlement arbitral avait prévu pour eux une provisoire à 25 € qui correspondait à la base de remboursement.

INLAY CORE

Avec ou sans clavette

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 90 €

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD090	230 €	175 €

Le règlement arbitral avait maintenu la différenciation entre inlay-core simple dont la base de remboursement était fixée à 90 € et l'inlay-core à clavette dont la BRSS était de 100 €.

COURONNES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 107,50 € puis 120 € (à partir du 01/01/2020)

Couronne métal : Toutes localisations

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD038	320 €	290 €

Couronne céramo-métallique sur Incisives, canines et 1^{ère} PM

Code CCAM	Du 01/04/19 au	À partir du 01/01/2020
-----------	----------------	------------------------

	31/12/1901/04/2019	
HBLD634	530 €	500 €

Céramique Monolithique sur Incisives, canines et 1^{ère} PM **Hors zircone**

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD680	530 €	500 €

Céramique Monolithique sur Incisives, canines et prémolaires **full zircone**

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD350	480 €	440 €

Le règlement arbitral n'évoquait pas ces deux types de céramiques dont les tarifs n'étaient pas imposés.

BRIDGES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 279,50 € (à partir du 01/04/2019)

BRIDGE CÉRAMO-MÉTALLIQUE REMPLAÇANT UNE INCISIVE

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD785	1465 €	1465 €

BRIDGE ENTIÈREMENT MÉTALLIQUE

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD033	870 €	870 €

RESTE À CHARGE MODÉRÉ

TRANSITOIRE

*Non facturable pour une couronne définitive réalisée en extemporanéé.
Facturable une seule fois par couronne définitive*

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 10 €

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD724	60 €	60 €

INLAY CORE

Avec ou sans clavette

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 90 €

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD745	230 €	175 €

COURONNES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 107,50 € puis 120 € (à partir du 01/01/2020)

COURONNE CÉRAMO-MÉTALLIQUE SUR LA 2^{ème} PM

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD491	Libre	550 €

CÉRAMIQUE MONOLITHIQUE HORS ZIRCONES SUR 2^{ème} PM ET MOLAIRES

Code CCAM	Du 01/04/19 au	À partir du 01/01/2020
-----------	----------------	------------------------

	31/12/1901/04/2019	
HBLD158	Libre	550 €

CÉRAMIQUE MONOLITHIQUE FULL ZIRCONÉ SUR MOLAIRES

Code CCAM	Du 01/04/19 au 31/12/1901/04/2019	À partir du 01/01/2020
HBLD073	Libre	440 €

BRIDGES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 279,50 € (à partir du 01/04/2019)

BRIDGE CÉRAMO-MÉTALLIQUE REMPLAÇANT TOUTES DENTS HORS INCISIVES

Code CCAM	Jusqu'en 2020	À partir de 2021
HBLD227	Libre	1635 €

BRIDGE COMPORTANT 1 PILIER MÉTALLIQUE, 1 PILIER CÉRAMO-MÉTALLIQUE ET UN INTER CÉRAMO-MÉTALLIQUE

Code CCAM	Jusqu'en 2020	À partir de 2021
HBLD043	Libre	1635 €

BRIDGE COMPORTANT 1 PILIER MÉTALLIQUE, 1 PILIER CÉRAMO-MÉTALLIQUE ET 1 INTER MÉTALLIQUE

Code CCAM	Jusqu'en 2020	À partir de 2021
HBLD040	Libre	1170 €

INLAY-ONLAY :

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 100 € (à partir du 01/04/2019)

**2 FACES OU PLUS
COMPOSITE OU MÉTALLIQUE**

Code CCAM	1 ^{ER} JANVIER 2020	2021-2022-2023
HBMD351	350 €	350 €

Restoration d'une dent sur 2 faces ou plus par matériau incrusté

[inlay-onlay] composite ou en alliage non précieux

TARIFS LIBRES

TRANSITOIRE

*Non facturable pour une couronne définitive réalisée en extemporanée.
Facturable une seule fois par couronne définitive*

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 10 €

Couronnes transitoires en rapport avec les couronnes du panier libre indiquées ci-dessous.

Code CCAM : HBLD486 (à partir du 01-04-2019)

INLAY CORE

Avec ou sans clavette

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 90 €

Inlay-core en rapport avec les couronnes du panier libre indiquées ci-dessous.

Code CCAM : HBLD245 (à partir du 01-04-2019)

COURONNES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 107,50 € puis 120 € (à partir du 01/01/2022)

COURONNES CÉRAMO-MÉTALLIQUES SUR MOLAIRES

Code CCAM	2020	2021-2022-2023
HBLD734	LIBRE	LIBRE

COURONNES CÉRAMO-CÉRAMIQUES

Code CCAM	2020	2021-2022-2023
HBLD403	LIBRE	LIBRE

COURONNES SUR IMPLANTS

Code CCAM	2020	2021-2022-2023
HBKD005	LIBRE	LIBRE

BRIDGES

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 279,50 € (à partir du 01/04/2019)

BRIDGE 2 PILIERS ET UN INTER CÉRAMO-CÉRAMIQUE

Code CCAM	2020	2021-2022-2023
HBDM046	Libre	LIBRE

INLAY-ONLAY

TRSS = TARIF DE BASE DE REMBOURSEMENT = 100 € (à partir du 01/04/2019)

2 FACES OU PLUS EN CÉRAMIQUE

Code CCAM	1 ^{ER} JANVIER 2020	2021-2022-2023
HBMD460	LIBRE	LIBRE

Restauration d'une dent sur 2 faces ou plus par matériau incrusté [inlay-onlay] céramique ou en alliage précieux

TARIFS LIBRES

COURONNES

COURONNE DENTOPORTÉE EN ALLIAGE PRÉCIEUX AVEC OU SANS RECOUVREMENT CÉRAMIQUE

Code CCAM	1 ^{ER} AVRIL 2019
HBLD318	TARIF LIBRE

BRIDGES

1. BRIDGE COMPORTANT 2 PILIERS D'ANCRAGE EN ALLIAGE PRÉCIEUX ET UN ÉLÉMENT INTERMÉDIAIRE EN ALLIAGE PRÉCIEUX AVEC OU SANS RECOUVREMENT CÉRAMO-CÉRAMIQUE

PILIER AVEC MÉTAL PRÉCIEUX	INTER AVEC MÉTAL PRÉCIEUX	PILIER AVEC MÉTAL PRÉCIEUX
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	1 ^{ER} AVRIL 2019
HBLD178	279,50	TARIF LIBRE

BRIDGE EN EXTENSION COMPORTANT UN PILIER D'ANCRAGE CÉRAMO-MÉTALLIQUE OU EN ÉQUIVALENTS MINÉRAUX ET UN ÉLÉMENT EN EXTENSION CÉRAMO-MÉTALLIQUE OU EN ÉQUIVALENTS MINÉRAUX (BRIDGE CANTILEVER 2 ÉLÉMENTS) POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE

Facturation : la prise en charge du pilier d'ancrage est limitée aux incisives centrales maxillaires et aux canines ou à la 1ère prémolaire en l'absence de canines

BRIDGE CCM EN EXTENSION 1 PILIER ET 1 INTER

<p>BRIDGE EN EXTENSION AVEC 2 ÉLÉMENTS</p> <p>1 PILIER CCM ET UNE EXTENSION CCM</p>	<p><u>PILIER</u></p> <p>SUR INCISIVES CENTRALES, OU SUR CANINES OU SUR 1^{ÈRE} PRÉMOLAIRE SI CANINE ABSENTE</p> <p>CCM</p>	<p><u>INTER EN EXTENSION</u></p> <p><u>REPLAÇANT UNE INCISIVE</u></p> <p>CCM</p>
<p>Code CCAM</p>	<p>BASE DE REMBOURSEMENT SI INC, C ET 1^{ÈRE} PM</p>	<p>SI INC</p>
<p>HBLD088</p>	<p>172,00</p>	<p>TARIF LIBRE</p>

2. POSE D'UNE PROTHESE PLURALE EN EXTENSION COMPORTANT 2 PILIERS D'ANCRAGE CERAMO-METALLIQUES OU EN EQUIVALENTS MINERAUX ET 1 ELEMENT EN EXTENSION CERAMOMETALLIQUE OU EN EQUIVALENTS MINERAUX [BRIDGE CANTILEVER 3 ELEMENTS], POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE OU D'UNE PREMOLAIRE

Avec ou sans : appui sur la dent adjacente à l'extension

BRIDGE CCM EN EXTENSION : 2 PILIERS ET UN INTER

<p><u>PILIER 1</u></p> <p><u>CCM</u></p>	<p><u>PILIER 2</u></p> <p><u>CCM</u></p>	<p><u>INTER EN EXTENSION</u></p> <p><u>REPLAÇANT UNE INCISIVE OU UNE PRÉMOLAIRE</u></p> <p><u>CCM</u></p>
<p>Code CCAM</p>	<p>BASE DE</p>	<p>SI PM</p>

	REMBOURSEMENT	
HBLD750	279,50	TARIF LIBRE

3. POSE D'UNE PROTHESE PLURALE EN EXTENSION COMPORTANT 2 PILIERS D'ANCRAGE METALLIQUE ET 1 ELEMENT EN EXTENSION METALLIQUE [BRIDGE CANTILEVER 3 ELEMENTS], POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE OU D'UNE PREMOLAIRE
Avec ou sans : appui sur la dent adjacente à l'extension

BRIDGE MÉTAL EN EXTENSION : 2 PILIERS ET UN INTER

<u>PILIER 1</u>	<u>PILIER 2</u>	<u>INTER EN EXTENSION</u> <u>REPLAÇANT UNE</u> <u>INCISIVE OU UNE</u> <u>PRÉMOLAIRE</u>
<u>MÉTAL</u>	<u>MÉTAL</u>	<u>MÉTAL</u>
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SI INC OU PM
HBLD411	279,50	TARIF LIBRE

4. POSE D'UNE PROTHESE PLURALE EN EXTENSION COMPORTANT 1 PILIER D'ANCRAGE METALLIQUE, 1 PILIER D'ANCRAGE CERAMOMETALLIQUE ET 1 ELEMENT EN EXTENSION CERAMOMETALLIQUE [BRIDGE CANTILEVER 3 ELEMENTS], POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE OU D'UNE PREMOLAIRE
Avec ou sans : appui sur la dent adjacente à l'extension

BRIDGE 1 PILIER MÉTAL, 1 PILIER CCM 1 EXTENSION CCM

<u>PILIER 1</u>	<u>PILIER 2</u>	<u>INTER EN EXTENSION</u> <u>REPLAÇANT UNE</u> <u>INCISIVE OU UNE</u> <u>PRÉMOLAIRE</u>
<u>CCM</u>	<u>MÉTAL</u>	<u>CCM</u>
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SI INC OU PM

HBLD321	279,50	LIBRE

POSE D'UNE PROTHESE PLURALE EN EXTENSION COMPORTANT 2 PILIERS D'ANCRAGE METALLIQUE ET 1 ELEMENT EN EXTENSION CERAMOMETALLIQUE [BRIDGE CANTILEVER 3 ELEMENTS], POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE OU D'UNE PREMOLAIRE

Avec ou sans : appui sur la dent adjacente à l'extension

BRIDGE 1 PILIER MÉTAL, 1 PILIER MÉTAL 1 EXTENSION CCM

<u>PILIER 1</u>	<u>PILIER 2</u>	<u>INTER EN EXTENSION REPLAÇANT UNE INCISIVE OU UNE PRÉMOLAIRE</u>
<u>MÉTAL</u>	<u>MÉTAL</u>	<u>CCM</u>
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SI INC OU PM
HBLD465	279,50	LIBRE

5. POSE D'UNE PROTHESE PLURALE EN EXTENSION COLLEE [BRIDGE CANTILEVER COLLE] COMPORTANT 1 ANCRAGE CORONAIRE PARTIEL ET 1 ELEMENT EN EXTENSION CERAMO-METALLIQUE OU EN EQUIVALENTS MINERAUX, POUR LE REMPLACEMENT D'UNE INCISIVE PERMANENTE

L'élément d'ancrage coronaire partiel ne peut pas être une incisive latérale maxillaire

BRIDGE COLLÉ 1 ANCRAGE CORONAIRE ET 1 EXTENSION CCM

<u>BRIDGE COLLÉ EN EXTENSION AVEC 2 ÉLÉMENTS</u>	<u>PILIER 1</u>	<u>INTER EN EXTENSION REPLAÇANT UNE INCISIVE</u>
<u>1 PILIER CORONAIRE COLLÉ ET UNE EXTENSION CCM</u>	<u>ANCRAGE CORONAIRE PARTIEL</u>	<u>CCM</u>
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SI INC
HBLD093	83,78	LIBRE

ADJONCTION D'1 ELEMENT EN EXTENSION METALLIQUE, AUTRE QU'UNE CANINE, A UNE PROTHESE PLURALE FIXEE [BRIDGE] COMPORTANT AU MOINS 2 PILIERS D'ANCRAGE ET 1 ELEMENT INTERMEDIAIRE

Conditions de réalisation : la largeur de l'extension ne doit pas dépasser celle d'une prémolaire

**1 EXTENSION MÉTALLIQUE (SAUF CANINE)
SUR BRIDGE AVEC AU MOINS 2 PILIERS ET UN INTER**

EXTENSION MÉTAL SAUF CANINE	<u>ÉLÉMENT EN EXTENSION SUR BRIDGE AVEC AU MOINS 2 PILIERS ET UN INTER</u>	
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SAUF CANINE
HBMD776	10,75	LIBRE

6. ADJONCTION D'1 ELEMENT EN EXTENSION CERAMO-METALLIQUE OU EN EQUIVALENTS MINERAUX, AUTRE QU'UNE CANINE, A UNE PROTHESE PLURALE FIXEE [BRIDGE] COMPORTANT AU MOINS 2 PILIERS D'ANCRAGE ET UN ELEMENT INTERMEDIAIRE

Conditions de réalisation : la largeur de l'extension ne doit pas dépasser celle d'une prémolaire

**1 EXTENSION CCM (SAUF CANINE)
SUR BRIDGE AVEC AU MOINS 2 PILIERS ET UN INTER**

EXTENSION CCM SAUF CANINE	<u>ÉLÉMENT EN EXTENSION SUR BRIDGE AVEC AU MOINS 2 PILIERS ET UN INTER</u>	
Code CCAM	BASE DE REMBOURSEMENT	SAUF CANINE
HBMD689	10,75	LIBRE

Modification de note de subdivision

À la subdivision 07.02.02.05 – Restauration des tissus durs de la dent

Comprend : exérèse de lésion carieuse de dent.

La restauration d'une dent inclut l'exérèse des tissus lésés, la préparation amélo-dentinaire et la protection dentino-pulpaire avec ou sans recouvrement cuspidien.

Le décompte des faces ou des angles s'entend pour une lésion.

Par lésion on entend : perte de substance quelle que soit son étiologie

Par alliage précieux ou non précieux, on entend alliage tel que défini dans la norme NF-EN ISO 22674

À la subdivision 07.02.03 – Soins prothétiques - Prothèses dentaires

La pose d'une prothèse dentaire inclut sa conception, sa réalisation, son adaptation et sa pose.

Facturation : la durée d'usage des prothèses dentaires n'est pas limitée ; la prise en charge du renouvellement des prothèses dentaires est subordonnée à l'usure des appareils ou des dents ou à des modifications morphologiques de la bouche

Par alliage précieux ou non précieux, on entend alliage tel que défini dans la norme NF-EN ISO 22674.

À la subdivision 07.02.03.02 – Pose d'une couronne dentaire prothétique

Couronne dentaire fixée dento-portée quand la dent ne peut être reconstituée de façon durable par une obturation. La ou les radiographies dont la nécessité médicale est validée scientifiquement sont conservées dans le dossier du patient.

Par alliage précieux ou non précieux, on entend alliage tel que défini dans la norme NF-EN ISO 22674

Par métallique, on entend alliage non précieux y compris pour la chape métallique de la prothèse céramo-métallique.

Facturation : les couronnes sur dents temporaires, les couronnes ou dents à tenon préfabriquées, les couronnes à recouvrement partiel ne sont pas prises en charge

À la subdivision 07.02.03.04 – Pose de prothèse dentaire fixée dento-portée ou implanto-portée

Par alliage précieux ou non précieux, on entend alliage tel que défini dans la norme NF-EN ISO 22674.

Par métallique, on entend alliage non précieux y compris pour la chape métallique de la prothèse céramométallique.

Prothèse dentaire fixée dento-portée quand au moins une dent pilier ne peut être reconstituée de façon durable par une obturation. La ou les radiographies dont la

nécessité médicale est validée scientifiquement sont conservées dans le dossier du patient.

Facturation : les prothèses plurales [bridges] implanto-portées, les prothèses dentaires sur dents temporaires, les prothèses dentaires ou dents à tenon préfabriquées, les prothèses dentaires ou dents à tenons provisoires, les piliers de bridge à recouvrement partiel ne sont pas pris en charge.

Modification du libellé de 5 actes

HBMD020 : ancien libellé : réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine, fêlée ou fracturée.

Nouveau libellé : réparation d'une prothèse dentaire amovible en résine sans renfort métallique, fêlée ou fracturée.

GBBA002 : ancien libellé : comblement pré-implantaire sous-muqueux du sinus maxillaire.

Nouveau libellé : comblement pré-implantaire sous-muqueux unilatéral du sinus maxillaire.

HBLD045 : Ancien libellé : application dentaire d'un vernis de reminéralisation sur une arcade.

Nouveau libellé : application de vernis fluoré sur les deux arcades dentaires.

HBLD038 : ancien libellé : pose d'une couronne dentaire dento-portée métallique

Nouveau libellé : pose d'une couronne dentaire dento-portée en alliage non précieux

ATTENTION

HBMD053 : restauration d'une dent d'un secteur prémolo-molaire sur 1 face par matériau inséré en phase plastique, sans ancrage radiculaire.

Facturation : **la prise en charge est limitée à 3 restaurations par dent quel que soit le nombre de lésions.**